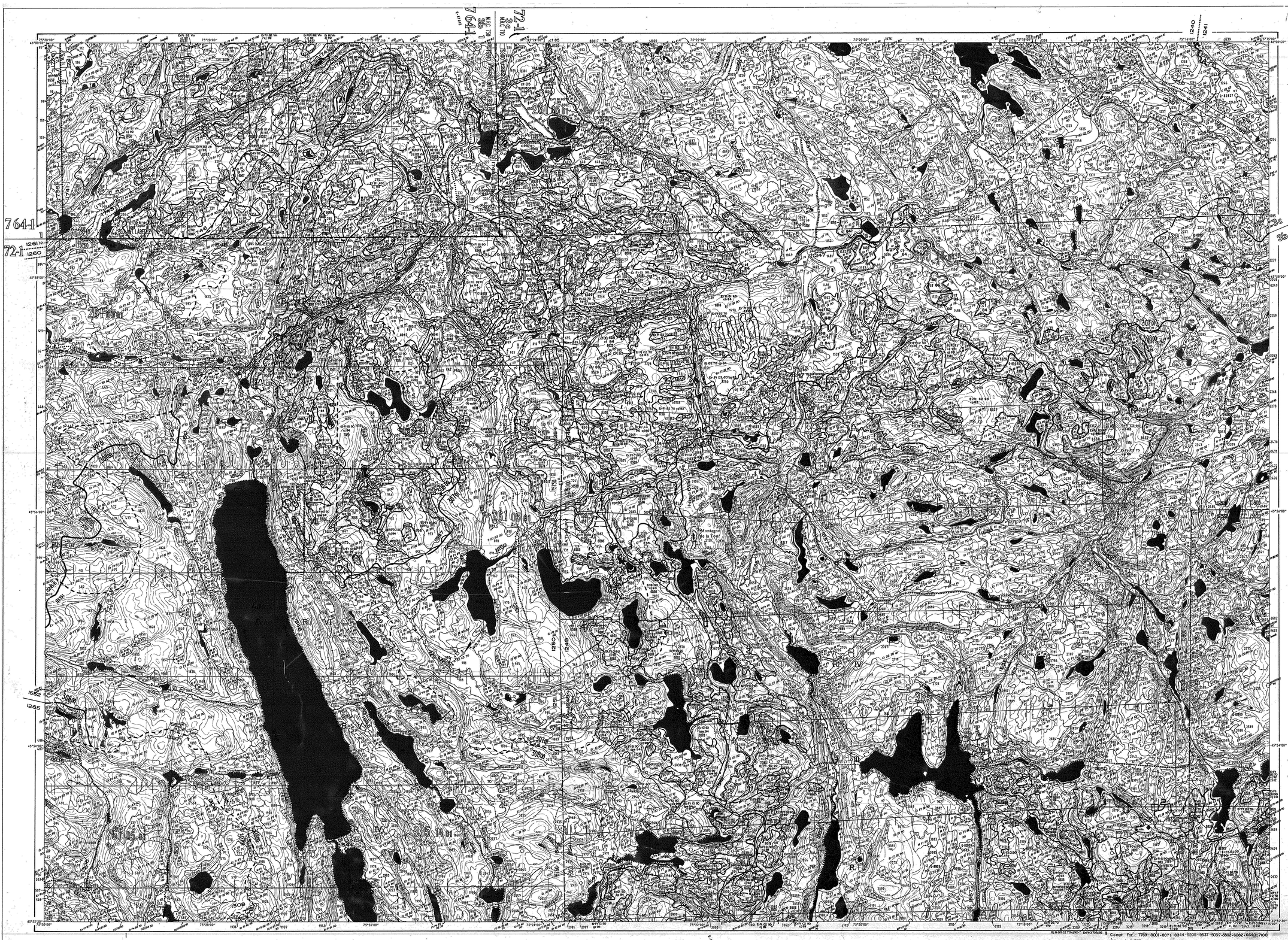

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 k

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire - pavée, non-pavée
Route territoire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement: droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscicole, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe à diamètre limite d'abattage
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (coupe au 3 pied)
Peuplement à vocation mixte
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Plantation en bandes
Résidus dans les billes bulées (abattage libre)

N.B. Ces interventions n'impliquent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— (autre essence compagne prédomine)
— 3 épine et ou épinette blanche
— 5 épinette noire et/ou épinette rouge
— 7 pin blanc et/ou pin rouge
— 9 pin rouge
— 11 pin gris
— 13 mélèze
— 15 pruche
Pessière
— (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— (autres essences compagne prédomine)
— 3 mélèze
— 5 pruche
— 7 épinette noire et/ou pin rouge
— 9 pin rouge
— 11 pin gris
— 13 épinette blanche
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — avec pin rouge
— (pin rouge occupent plus de 75% de la portie résineuse)
— — (autres essences compagne prédomine)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation)
Pinède à pin gris
— — avec pin gris
— (pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — (autres essences compagne prédomine)
— — avec thuya (cèdre)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pruche
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (autres essences compagne prédomine)
— 3 épinette noire et/ou épinette rouge
— 5 pin gris
— 7 pin rouge et/ou pin rouge
— 9 pruche
— 11 épinette et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Prucheraie
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (autres essences compagne prédomine)
— 3 épinette noire
— 5 épinette noire et/ou épinette rouge
— 7 mélèze
— 9 pin gris et/ou pin rouge
— 11 pin rouge
— 13 pin gris
— 15 sapin et/ou épinette blanche
— (plantations)
MÉLÈZIN
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— (autres essences compagne prédomine)
— 3 épinette noire
— 5 épinette noire et/ou épinette rouge
— 7 pin blanc et/ou rouge
— 9 pin rouge
— 11 pin gris
— 13 sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze hybride)
— (plantation de mélèze laricin)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)
Feuillu d'essences intolérantes
— — — avec pin gris
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
— — — avec pin gris
— — — avec épinette noire ou rouge
Bétulaie à bouleau blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Bétulaie à bouleaux jaunes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplement avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire ou rouge
Cédrière mélangée
Cédrière résineuse
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
Mélange de bouleaux blancs et jaunes

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— d'essences intolérantes
— d'essences tolérantes
— d'essences tolérantes (plantations)
Bétulaie à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
Peuplement de peuplier
Chênaie rouge
— à bouleaux blancs
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutinoie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Coupe totale
Coupe totale
Brûlis par feu

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis totale
Coupe totale
Coupe totale
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
100	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
30-30 (ans)	30-70 (ans)
50-30	50-70
50-50	50-90
90-50	50-100
90-90	90-120
120-70	70-120

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière: Plus de 50% de dominance de feuillus intolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux irrégulière: Plus de 50% de dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges virtuelles de 90 ans. Autres peuplements: majorité des tiges vieillissantes de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovoïde
Moyenne	31 à 60 %	1
Forte	61 à 75 %	2
Abrupte	76 % et plus	3

Superficie minimale de pente: 3 ha

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les tarifs publiques seulement.

CODES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C1 C2 S2 Ou C3 — S: défoliation; E: classe de pente; C: classe d'âge; S: code de l'origine; C: classe de hauteur; S: classe de densité; C: sous group. d'essences; E: groupement d'essences; C: type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - B.G.L. CONSULTANTS; SIGNATURE:
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.; SIGNATURE:

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (m)	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 7
Unité de gestion: 72-1
Unité d'aménagement:
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion:
Bloc d'aménagement: 385 14 01
Concessionnaire ou autres:
Bassin hydrographique: 307 01*
Bassin primaire:
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée: 731*
Municipalité: 7520*
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 1560*
Région écologique: 3c*
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 750 PAPINEAU*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne: 1982
Carte forestière: Année de publication: 1984
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/93
Déclinaison magnétique: 14° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-I-4 S.E. / S.O.	31-I-3 S.E. / S.O.	31-I-2 S.E. / S.O.
31-G-13 N.E. / S.E. / S.O.	31-G-14 N.E. / S.E. / S.O.	31-G-15 N.E. / S.E. / S.O.
31-G-12 N.E. / N.O.	31-G-11 N.E. / N.O.	31-G-10 N.E. / N.O.

Compt. For.: 7769-8001-8071-8344-9205-9537-9557-9602-6082-6640-7100
À jour: Avril 1995

31 G/14 N. O.

2